

# CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MÉTÉOROLOGIE

CSM/SP/HYDRO/N°2020-2

Toulouse, le 21 janvier 2021

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION «HYDROLOGIE - ENERGIE» DU 5 NOVEMBRE 2020</b></p>
---

## Présents en visio conférence

J. -P. Vidal (Président de la Commission)  
J. Nicolau (Secrétaire Permanent du CSM, Météo-France)  
P. Etchevers (Correspondant Météo-France, Météo-France )  
M. Blanchard (Secrétaire de la Commission, Météo-France)  
D. Allier (BRGM)  
G. Blanchet (SMF)  
G. Bontron (CNR)  
S. Celié (CNR)  
L. Dubus (RTE)  
A. Falgon (CNR)  
R. Garçon (EDF)  
M. Kerdoncuff (MF)  
P. Gourbesville (Université Nice)  
C. Magand (OFB)  
Ch. Obled (IGE)  
P. Paul  
S. Parey (EDF)  
V. Rebour (IRSN)  
D. Schertzer (ENPC)

## Présents (le matin en visio)

J. Capo (MF)  
A-L. Gibelin (MF)  
V. Mermoud (MF)  
S. Prats (MF)

## Présents (l'après midi en visio)

S. Croux (MF)  
C. Jauffret (MF)  
JM Coulomb (MF)  
P. Tourasse (EDF)

## Excusés :

V. Andréassian (INRAE)  
E. Hauchard (Ville du Havre)  
C. Cosandey (CNRS)

\*\*\*

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE et SOLIDAIRE  
**CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MÉTÉOROLOGIE**

**M. Vidal** ouvre la réunion, qui se tient en visioconférence pour tous. Après un tour de « table », la séance commence sur les points d'actualité.

**I/ POINTS D'ACTUALITÉ DANS LE DOMAINE DE L'HYDRO-MÉTÉOROLOGIE ET DE L'ÉNERGIE : BILAN HYDROLOGIQUE, POINTS SUR L'ÉVOLUTION DES NORMALES....**

- Passage aux normales 1991-2020 en 2021

Météo-France suit les préconisations de l'OMM (Organisation Mondiale de la Météorologie) avec l'utilisation d'une période de 30 ans de données recalculée tous les 10 ans. Beaucoup de travail de fond sur les données et produits est nécessaire à Météo-France pour ce passage qui sera progressif.

La date de bascule sur les normales 1991-2020 n'est pas encore fixée.

Débat sur la pertinence de la période 30 ans.

**M. Schertzer** estime que les préconisations de l'OMM sont désuètes compte tenu du changement climatique.

**M. Etchevers** indique que des travaux de recherche sur le climat changeant intègrent les projections. La normale la plus pertinente dépend du besoin.

**M. Dubus** précise que le secteur de l'énergie utilise une température de référence en extrapolant les températures sur les 10 prochaines années. Des projets sont en cours à RTE pour créer une base de données en utilisant les modèles de projection climatique.

À la question de **M. Vidal** sur la raison du travail seulement sur les températures, **M. Dubus** indique que ce paramètre est le plus impacté par le changement climatique, il est aussi le plus robuste. **M. Dubus** s'interroge sur les différentes normales utilisées : 1981-2010 pour Météo-France, 1961-1990 pour le ministère et se demande s'il existe une norme interministérielle. **M. Etchevers** précise que différentes normales sont utilisées également au sein de Météo-France, reflétant aussi des besoins différents (par exemple l'agriculture utilise des normales sur 10 ans).

**M. Vidal** estime que la perception du changement climatique avec le changement de normale est préoccupante.

**M. Etchevers** rappelle que le choix de la normale utilisée sera laissé aux utilisateurs pour la plupart des produits de la Publiothèque. Météo-France prévoit de communiquer largement pour accompagner ces nouvelles normales.

À la question de **M. Obled** sur le consensus dans la méthode d'élaboration des normales, **M. Etchevers** répond que les calculs aux postes s'appuient sur les préconisations de l'OMM. Par contre, il n'y a pas de préconisation de l'OMM pour les normales en point de grille.

**M. Vidal** demande une présentation technique sur ce point lors d'un prochain CSM Hydro Energie.

**Mme Blanchard** présente le bilan hydrologique de l'année. La sécheresse de cet été s'inscrit à la suite des sécheresses des étés passés. Toutefois elle reste moins sévère qu'en 2003 et 1976.

Malgré plusieurs demandes des membres de la commission faites quelques jours avant la réunion, **M. Etchevers** indique qu'il n'y aura pas de présentation sur les précipitations de la tempête Alex, faute de temps de préparation.

**M. Garçon** félicite Météo-France sur la bonne vigilance rouge et l'anticipation concernant les vents sur le Morbihan et les précipitations sur les Alpes-Maritimes. Des dégâts géomorphologiques similaires (ravages sur la largeur du lit majeur) ont été observés en octobre 1940 dans les Pyrénées Orientales et en juin 1957 dans le Queyras. Une campagne de terrain a été mise en place pour reconstituer les intensités de la crue. **M. Nicolau** précise que la tempête Alex a effectivement été bien anticipée, ce n'est malheureusement pas le cas des inondations du Gard de septembre. À la demande de **M. Obled**, il promet une présentation de ces deux épisodes lors du prochain CSM Hydro Energie.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE et SOLIDAIRE  
**CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MÉTÉOROLOGIE**

**M. Schertzer** s'interroge sur la couverture Radar lors de ces épisodes. **M. Garçon** indique que le radar bande X du Mont Vial porte mal sur la vallée de la Roya. La lame d'eau Antilope a nécessité une réévaluation suite à des données au sol qu'il a fallu valider a posteriori.

**M. Vidal** évoque un autre événement, les précipitations intenses type cévenole en juin 2020. Ces phénomènes précoces dans la saison étaient plus présents en début du 20<sup>e</sup> siècle, que depuis la deuxième moitié du 20<sup>e</sup>.

**M. Garçon** rappelle le séminaire SHF sur le ruissellement du 30 novembre au 2 décembre : <https://www.shf-hydro.org/manifestations/risque-ruissellement/>

**M. Etchevers** indique la relocalisation de Copernicus CEP suite au Brexit : Candidature française de Toulouse. Décision le 9 décembre. (NDLR Bonn a été retenu)

**Autres événements proches :**

- showcase du projet Clim2Power
- workshop Clim2Power le 24 novembre: Gestion de la ressource en eau et production hydroélectrique sous changement climatique: quels enjeux et solutions ?

**II/ POINT D'ACTUALITÉ DU CSM, COMMISSION « OBSERVATION »**

• **Commission observation**

La publication du décret est reportée en 2021 suite à la pandémie, donc prolongation du décret jusqu'en 2025. La première réunion de la commission observation aura lieu le 26/11, M. Schertzer y représentera la commission Hydrologie-Énergie.

• **Points divers**

Valérie Mottier est remplacée par Christophe Landalle.

La liste de diffusion de la commission a été constituée. L'adresse est : [hydro-energie.csm@meteo.fr](mailto:hydro-energie.csm@meteo.fr)

Concernant la communication, le wiki a été rénové, et la communication s'enrichira peut-être prochainement d'un compte Twitter.

Les présidents des commissions du CSM seront sollicités prochainement pour l'élaboration du COP 2022-2026 (Contrat d'Objectif et de Performance) de Météo-France.

Le colloque de l'assemblée plénière « Météo au service du monde de la mer » est celui prévu lors de l'assemblée de 2020 qui a dû être annulée.

**III/ RÉPONSE AU VŒU N°1 2020 : VERS UNE HARMONISATION DU CALCUL DE L'ÉVAPOTRANSPIRATION POTENTIELLE PAR MÉTÉO-FRANCE (MÉTÉO-FRANCE PIERRE ETCHEVERS ET SÉBASTIEN PRATS)**

**Voeux n°1 2020**

**Le Conseil Supérieur de la Météorologie demande à Météo-France :**

- d'effectuer un inventaire et de donner des éléments de comparaison des différents produits d'évapotranspiration réelle et potentielle diffusés actuellement et récemment par Météo-France ;
- de proposer une formulation de l'évapotranspiration potentielle quotidienne qui puisse servir de référence commune à l'échelle nationale aux communautés d'utilisateurs agronomiques et hydrologiques ;
- de diffuser librement les modalités de calcul de cette évapotranspiration potentielle.

Une présentation est faite sur le calcul de l'ETP au poste à Météo-France par la méthode Penmann-Monteith. C'est la formule ETP de la FAO qui est désormais préconisée internationalement. La comparaison de la méthode ETP FAO et ETP Météo-France montre quelques faibles différences : la méthode FAO est notamment

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE et SOLIDAIRE  
**CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MÉTÉOROLOGIE**

plus faible sur la partie convective. Météo-France s'engage vers la méthode FAO pour les futures années, car c'est une norme mondiale.

Météo-France dispose aussi d'ETP spatialisées issues de l'interpolation aux postes et issues de Safran.

► Voir annexe « CSM20201105\_Annexe1\_Reponse\_Voeu1\_2020\_ETP.pdf »

**Débat :**

À la question de **M. Obled** sur l'existence de points de mesure pour valider l'ETP, **M. Prats** indique que Météo-France n'en dispose pas, et que l'INRAE dispose de séries mais elles sont peu fiables et non continues. La formule de la FAO constitue une référence applicable dans le monde entier, permettant des comparaisons qui ne pourraient l'être si on réalisait des ajustements à des séries réelles. Ces ajustements resteraient en effet ponctuels.

**Mme Magand** confirme la difficulté de comparaison des mesures. Sur le site d'Avignon par exemple, les cultures varient d'une année sur l'autre. À sa question sur la variation de la différence entre l'ETP FAO et celle de Météo-France compte tenu du changement climatique, **M. Prats** indique que des travaux sont en cours sur la sensibilité des paramètres de base et l'impact de leur variation sur l'ETP. Le travail sur le changement climatique est en cours.

**M. Vidal** demande si la formule Météo-France est plus pertinente sur la France que celle de la FAO, **M. Prats** répond qu'il est difficile de trouver la justification historique de la formule à Météo-France, c'est la raison pour laquelle Météo-France appliquera prochainement la formule de la FAO qui devient une référence et l'ajoutera à ces produits.

**M. Garçon** se demande comment mettre en évidence le déficit de l'écoulement lié au changement climatique à travers l'évolution de l'ETP qui pilote le ressource en eau. Globalement sur la France peut-on évaluer ce déficit ? Un vœu pourrait être émis dans ce sens. **M. Prats** indique qu'un travail est actuellement en cours sur l'évolution de l'ETP en utilisant les projections climatiques. **M. Etchevers** ne pense pas qu'un vœu soit nécessaire, une présentation des travaux sera faite. **M. Vidal** est à l'origine d'un projet sur l'évolution des composantes de la ressource en eau, là où l'on peut puiser de l'eau (pluies, débits, humidité des sols, nappes, neige, glaciers). L'ETP et l'ETR ne rentrent pas dans ces composantes. **M. Vidal** constate que le calcul de l'ETP est réalisé au pas de temps quotidien et décadaire mais pas au pas de temps horaire. On pourrait faire un calcul horaire et le cumuler pour déterminer la valeur quotidienne. **M. Prats** indique qu'il n'y a pas de besoins identifiés sur le pas de temps horaire. Le calcul est aussi lié à la disponibilité des données sur le pas de temps horaire. Il reconnaît que la question se pose compte tenu de la disponibilité des ETP horaires dans les modèles. Il y a effectivement une bonne corrélation entre somme des ETP horaires et les ETP quotidiennes.

Concernant l'ETP spatialisée, **Mme Magand** demande si elle est utilisée dans les cartographies du Bulletin de Situation Hydrologique. **M. Etchevers** précise que les pluies efficaces cartographiées dans le bulletin sont issues des paramètres Précipitations – ETR.

**M. Vidal** indique que des calculs d'ETP horaires ont été effectués à partir des données de SAFRAN à l'INRAE de Lyon.

**M. Obled** signale les travaux de Matthieu Lafayssee sur la Haute Durance sur des projections climatiques. Il montrait qu'à partir de 2000m d'altitude sur un module de 80m<sup>3</sup>/s on perdait 2m<sup>3</sup>/s par décennie. Il serait intéressant de voir dans ces modèles comment est calculée l'ETP en haute montagne.

**Mme Magand** signale que des comparaisons entre ETP Safran et ETP SPAZM avaient été faites dans le projet R2D2. **M. Vidal** insiste sur la nécessité de bien avoir les mêmes formules et de partager les codes.

Pause repas

**IV/ RÉPONSE AU VŒU N°2 2020 : PERSPECTIVES DES SERVICES CLIMATIQUES IMPLIQUANT MÉTÉO-FRANCE (MÉTÉO-FRANCE MARYVONNE KERDONCUFF)**

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE et SOLIDAIRE  
**CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MÉTÉOROLOGIE**

**Voeux n°2 2020**

**Le Conseil Supérieur de la Météorologie demande à Météo-France :**

- de présenter les évolutions prévues des services climatiques français auxquels Météo-France contribue, et en particulier celle du portail national DRIAS, notamment dans le contexte des services climatiques européens ;
- d'assurer une large consultation des utilisateurs (depuis les institutions jusqu'à des représentants du grand public) de ces services climatiques visant à privilégier la facilité d'utilisation et la mise en place d'un accompagnement adapté au niveau d'expertise des différentes communautés d'utilisateurs ;
- de préciser le périmètre des services climatiques pilotés par Météo-France et, pour les services sectoriels situés au-delà de ce périmètre, d'illustrer la contribution de Météo-France à leur élaboration, leur conception et leur soutien au travers d'exemples de collaborations notamment dans le domaine de l'eau et de l'énergie.

Une présentation est faite des services internet DRIAS et ClimatHD qui contribuent à l'accompagnement de l'adaptation de nos sociétés face au changement climatique.

DRIAS permet un accès aux différentes données des projections climatiques régionalisées réalisées dans les laboratoires internationaux de modélisation du climat. Le portail vient d'être mis à jour avec les nouveaux scénarii.

<http://www.drias-climat.fr/>

ClimatHD, climat d'hier et de demain, offre une visualisation simple, accessible à tous et actualisée de l'état des connaissances sur le changement climatique national et régional. Il présente des analyses sur le climat passé et sur le climat futur.

<http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/climathd>

► Voir annexe « CSM20201105\_Annexe2\_Reponse\_Voeu\_2\_ServicesClimatique.pdf »

**Débat :**

**M. Vidal** signale un problème qu'il rencontre dans ClimatHD, l'ouverture d'un fichier .pdf intempestive lors de l'ouverture des onglets qui rend l'utilisation de ClimatHD rebutante. **Mme Magand** rencontre le même problème. **Mme Kerdoncuff** répond que ce problème a été déjà rencontré et que sa résolution sera indiquée dans la Foire aux Questions.

**M. Dubus** constate que DRIAS et ClimatHD couvrent le domaine France, il demande ce qui est fait dans le domaine européen. À sa question sur la mise à disposition des données des pays voisins sur ces portails, **Mme Kerdoncuff** estime qu'il convient plutôt de se tourner vers Copernicus et le Climate Data Store pour des besoins européens. Il n'est pas envisagé de remplacer les services par ceux de Copernicus, les données présentes dans DRIAS et Climat HD sont plus fines, de plus les utilisateurs bénéficient d'un accompagnement.

**M. Dubus** demande si un projet ne pourrait pas permettre d'aider les utilisateurs français à accéder aux données de Copernicus, peut-être au travers du portail DRIAS. Ce serait une réelle valeur ajoutée. Ce besoin est apparu lors des formations d'accès aux données Copernicus auxquelles **M. Dubus** participe en tant qu'animateur.

**Mme Kerdoncuff** reconnaît que cette orientation est intéressante car la stratégie a pour but la complémentarité.

**M. Vidal** insiste sur une intégration claire en termes de résultat. Au travers de Copernicus qui propose de nombreuses données sur le monde mais aussi la France, l'utilisateur doit pouvoir naviguer dans ces différents services et comprendre pourquoi utiliser différentes données provenant de différentes sources. Les températures sur la France par exemple peuvent venir des GCM (exercice CIMP), des RCM d'Eurocordex dans le Climate Data Store et RCM débiaisés par la méthode Adamont provenant de DRIAS. L'utilisateur peut vite s'y perdre. Il serait nécessaire de le guider sur l'ensemble des jeux de données à disposition (GCM, RCM, RCM débiaisés sur France ou sur Europe)

**Mme Kerdoncuff** évoque le rapport scientifique DRIAS 2020 qui explique les choix faits sur les jeux de données, il permet d'aller plus loin et répond en partie à ce besoin. **M. Vidal** insiste sur les centiles fournis sur chaque jeu de données, elles peuvent être interprétées comme des probabilités futures alors que cela ne concerne pas l'ensemble des jeux de données. Cela peut conduire l'utilisateur à des interprétations fausses.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE et SOLIDAIRE  
**CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MÉTÉOROLOGIE**

**Mme Kerdoncuff** répond que les jeux de données proposés dans DRIAS couvrent un large spectre pour pouvoir rendre compte des différentes possibilités vues par les modèles. Les nouvelles données CIMP6 par exemple ne seront intégrées que si certains couples élargissent la fourchette des possibles climatiques. **M. Vidal** insiste sur ce point et la nécessité de mettre des garde-fous.

À la demande de **M. Tourasse** sur la prise en compte du retour des utilisateurs, **Mme Kerdoncuff** explique qu'il existe un comité des utilisateurs cadré par la convention des services climatiques avec le Ministère de la Transition Ecologique et le CNRS. Ce comité d'une quinzaine de personnes couvre différents secteurs d'activité. Tous les 2 à 3 ans une assemblée plénière regroupe les utilisateurs. Elle n'a pas pu se réunir cette année suite au problème sanitaire. En juin 2021, un événement est prévu à la fin de la convention Services Climatiques. **Mme Kerdoncuff**, à la demande de **M. Tourasse**, indique que l'activité du portail est continue et en progression avec des millions de pages vues par an, 10 000 comptes et environ 100 000 visites par mois.

À la demande de **M. Dubus** sur des informations sur la méthode ADAMONT, Mme Kerdoncuff indique que des fiches sont disponibles sur la rubrique accompagnement de DRIAS.

(<http://www.drias-climat.fr/accompagnement/sections/218>)

**M. Vidal** précise que le projet Explore 2 est en cours de montage, il produira des projections climatiques complémentaires à DRIAS et mettra à jour Explore2070 sur le volet hydrologique.

#### **Réalisation des vœux 2020 :**

**Le Vœu n°1** est satisfait moyennant d'être tenu au courant de la suite de l'étude menée à Météo-France, **Pour le Vœu n°2**, le premier point est satisfait le deuxième point est en partie traité, le troisième point est une question ouverte. Le projet Life Eau&Climat doit permettre d'ouvrir une partie du portail DRIAS dédié à l'eau. Mais il faudrait bien connaître la répartition des tâches entre les différents acteurs, et connaître la limite entre les indicateurs et les sorties de modèles d'impact. Ce sera sans doute cadré par la nouvelle convention Services Climatiques. Une journée d'échange est sans doute nécessaire. **M. Etchevers** estime que la demande pour la partie eau est claire. Mais pour l'énergie et l'agriculture, la demande n'est pas aboutie. Cela nécessite des discussions que Météo-France ne maîtrise pas. **M. Dubus** précise que pour l'énergie l'échelle est plutôt européenne.

**M. Tourasse** estime qu'il y a une nécessité d'une bonne articulation entre les communautés d'utilisateurs, pour maintenir le portail DRIAS au-delà de la convention. **Mme Kerdoncuff** indique que le ministère doit être consulté car actuellement ce site repose sur les ressources propres de Météo-France. **M. Vidal** estime qu'une intercommission est nécessaire sur le sujet. **M. Nicolau** présentera ce sujet aux autres commissions notamment Agriculture et Santé Environnement, mais il faudra être clair sur les objectifs. **Mme Magand** indique que le projet Life Eau&Climat contribue en partie à répondre à une consultation des utilisateurs, notamment dans son volet d'utilisation des modèles de projections climatiques à l'échelle des SAGE, c'est un premier panel d'utilisateurs pour la partie hydrologique. **M. Vidal** insiste sur la nécessité d'un retour d'expérience sur DRIAS et Explore 2070.

**Au final le vœu est considéré comme partiellement satisfait.**

**Vœu n°3** : une présentation a été faite à la dernière commission. **M. Schertzer** conteste la satisfaction de ce vœu, la mise en place d'une thèse n'ayant pu aboutir. **M. Vidal** confirme que ce vœu est considéré comme **satisfait**.

#### **V/ PRÉSENTATION DE LA VIGILANCE (SCHAPI JEAN-MARIE COULOMB MÉTÉO-FRANCE CÉLINE JAUFFRET)**

Céline Jauffret et Jean-Marie Coulomb présentent les principes et évolution de la vigilance et les autres outils d'appui à la gestion de crise.

La vigilance est en place depuis 2001 elle s'adresse aux autorités et au grand public. En 2020, la vigilance inondation devient la vigilance crue et vigilance pluie-inondation. Depuis juin 2020 les informations



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE et SOLIDAIRE  
**CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MÉTÉOROLOGIE**

disponibles sont plus riches : information par type de phénomènes, graphique chronologique, zoom départemental avec carte, chronologie et lien sur Vigicruves. Le site Vigicruves s'est lui aussi enrichi avec 3 niveaux d'information (national, territoire et station). Deux services institutionnels d'avertissement pour les collectivités locales complètent le dispositif : APIC sur le caractère exceptionnel des crues et Vigicruves Flash sur le risque de crue dans les prochaines heures. Ces dispositifs seront ouverts au public courant 2021.

Des évolutions sont prévues en 2021, notamment une extension de la vigilance à J+1, des informations infra-départementales sur l'extension des phénomènes. Des évolutions pour la vigilance crues sont également prévues avec le service Vigicruves Flash (notification d'avertissements sur abonnement, appli mobile, cartographie de l'emprise inondée sur le territoire en observé et prévu).

► Voir annexe « CSM20201105\_Annexe3\_Vigilance.pdf »

### Débats

**M. Tourasse** note les avancées dans le bon sens. Toutefois l'historique de découpage en rivières réglementaires et rivières non surveillées est un peu dommageable vu les dernières avancées, notamment Vigicruves Flash. À sa question sur une interface entre Vigicruves et Vigicruves Flash, **M. Coulomb** répond que la mise à disposition de cette information sur le site Vigicruves est prévue en 2021. Toutefois il ne s'agit pas des mêmes services, Vigicruves Flash est un service automatique, Vigicruves bénéficie d'expertise humaine.

À la question de **M. Gourbesville** sur le nombre de visites des sites de vigilance, **M. Coulomb** indique qu'il est de 10 à 15 millions par an pour Vigicruves (NDLR : 43 millions en 2018 pour le site de vigilance de Météo-France).

**M. Gourbesville** note que l'information infra-départementale est très attendue et que les pics de fréquentation seront élevés. **Mme Jauffret** indique que le site est conçu pour supporter de fortes charges mais que l'impact de l'infra-départemental sur les visites n'est pas connu.

À la question de **M. Vidal** sur les champs d'inondation, **M. Coulomb** indique que cela dépend de l'environnement de la station, et que c'est confronté à la connaissance des acteurs de terrain et des crues.

**M. Tourasse** demande si un lien direct est bien établi sur les zones potentiellement inondées avec le rapport entre le cumul de précipitations et le quantile de durée de retour. **M. Coulomb** indique que les informations fournies ont besoin d'être accompagnées auprès des élus via les préfetures.

**M. Vidal** demande si un VigiEtiage est envisagé. **M. Coulomb** indique que des discussions ont lieu mais le Schapi est plutôt sur les crues du fait de son rattachement à la DGPR. Face à l'augmentation des sécheresses, cette demande pourrait venir vers le SCHAPI qui n'est pas le seul acteur dans ce domaine.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE et SOLIDAIRE  
**CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MÉTÉOROLOGIE**

**VI/ VŒUX CSM 2021**

Faute de temps ce point ne peut être traité en séance. **M. Vidal** propose de collecter les propositions de vœux dans un PAD d'ici le 31 janvier.

[https://pad-public.irstea.fr/p/CSM\\_HE\\_voeux\\_2021](https://pad-public.irstea.fr/p/CSM_HE_voeux_2021)

Les vœux devant être finalisés avec Météo-France avant la réunion des présidents de commissions (Jeudi 18 mars)

**Date de la prochaine réunion de la commission :** d'habitude cette date colle avec celle de l'Assemblée plénière (NDLR prévue le Jeudi 27 mai avec repli le mardi 15 juin). Un doodle sera proposé pour décider de la date.

**Discussion sur le fonctionnement de la commission :**

**M. Garçon** remarque que deux thèmes dans une commission font souvent dépasser le temps de la réunion, et ne permettent pas de passer le temps nécessaire à la discussion sur les vœux. Les présentations « généralistes » (par exemple vigilance) sont à envisager en réunion inter-commission.

La séance est levée à 16h40.

La prochaine réunion est prévue courant mai en visio depuis Saint-Mandé et Lyon (ou en visio totale en fonction des normes sanitaires)